

Appel à projets 2013

Allez les filles !

La pratique physique et sportive, facteur de développement pour les adolescentes des territoires sensibles ou isolés

Date limite de réception des dossiers : 29 mars 2013

Contexte

À l'adolescence, les jeunes filles sont trois fois moins nombreuses que les garçons à faire du sport, les adolescentes des quartiers populaires et des zones rurales isolées étant particulièrement touchées par ce décrochage. Depuis 2005, la Fondation de France a financé près de 300 projets encourageant la pratique sportive régulière de ces jeunes filles.

Les causes de leur effacement dans le milieu sportif sont complexes : image de soi à l'adolescence, exigences des familles, pression sociale, priorité donnée aux garçons, accueil des structures sportives insuffisamment adapté aux filles... Enfin, et malgré les progrès réalisés, le sport reste un monde d'hommes : 18 fédérations sportives comptent moins de 10 % de licenciées, et seules 11 des 117 fédérations sportives sont présidées par des femmes.

Le sport représente pourtant une possibilité de soin et de dépassement de soi, d'intégration dans un collectif, d'indépendance et de prise de responsabilité. Il peut ainsi constituer un outil d'éducation, de développement et d'émancipation des jeunes filles.

L'expérience montre que cette intégration passe par plusieurs facteurs : alliance complémentaire des acteurs du sport et des acteurs du social, excellente connaissance du territoire, capacité à mobiliser les jeunes filles et à transformer les pratiques existantes à travers un engagement dans la durée.

Quels projets ?

La Fondation de France soutiendra des projets concernant les jeunes filles de 12 à 25 ans de territoires urbains ou ruraux sensibles. La Fondation de France privilégiera les projets pluriannuels.

Ces projets auront pour objectif de favoriser la pratique sportive régulière des adolescentes.

Qui peut répondre ?

Tout organisme à but non lucratif (association, centre social, club sportif, établissement scolaire, club de prévention, centre éducatif, collectivité locale...), possédant une expérience avérée dans l'accompagnement des jeunes filles, justifiant d'une bonne connaissance du contexte et d'un bon ancrage dans son territoire.

Le projet devra démontrer l'existence d'une double compétence sociale et sportive, qui pourra être détenue par le porteur de projet ou développée à travers un partenariat.

Critères de sélection

La Fondation de France examinera les projets au regard des éléments suivants:

- Les caractéristiques des publics et des territoires concernés: les adolescentes doivent nécessairement avoir été **pré-identifiées**;
- L'opportunité de la demande par rapport aux constats et aux besoins repérés: pertinence du diagnostic, adéquation de la réponse, expérience et ancrage territorial du porteur de projet;
- Les modalités d'**adaptation** de l'offre sportive aux besoins des jeunes filles: conditions d'accessibilité, modalités et niveau de l'encadrement, possibilités d'ouverture sur l'extérieur, pédagogie retenue, accompagnement proposé...;
- La garantie d'une pratique **hebdomadaire** ;
- La mobilisation et la qualité des **partenariats opérationnels** (ex.: articulation club sportif/centre social). Le porteur de projet devra obligatoirement démontrer l'existence d'une double compétence sportive et sociale mobilisée à travers ce projet;
- L'implication des adolescentes dans la mise en œuvre et le suivi des activités;
- La mobilisation des interlocuteurs de proximité (famille, entourage scolaire ou professionnel...);
- Les perspectives de **développement dans la durée**;
- La recherche de co-financements.

Ne seront pas recevables les demandes concernant:

- le fonctionnement des activités régulières des structures;
- les projets strictement événementiels, non inscrits dans le temps;
- les formations diplômantes;
- la compétition de haut niveau.

Aide méthodologique complémentaire



Comment agir pour l'environnement ?

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France peut accorder une aide complémentaire au financement du projet retenu dans le cadre de cet appel à projets. Destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances, elle peut financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*).

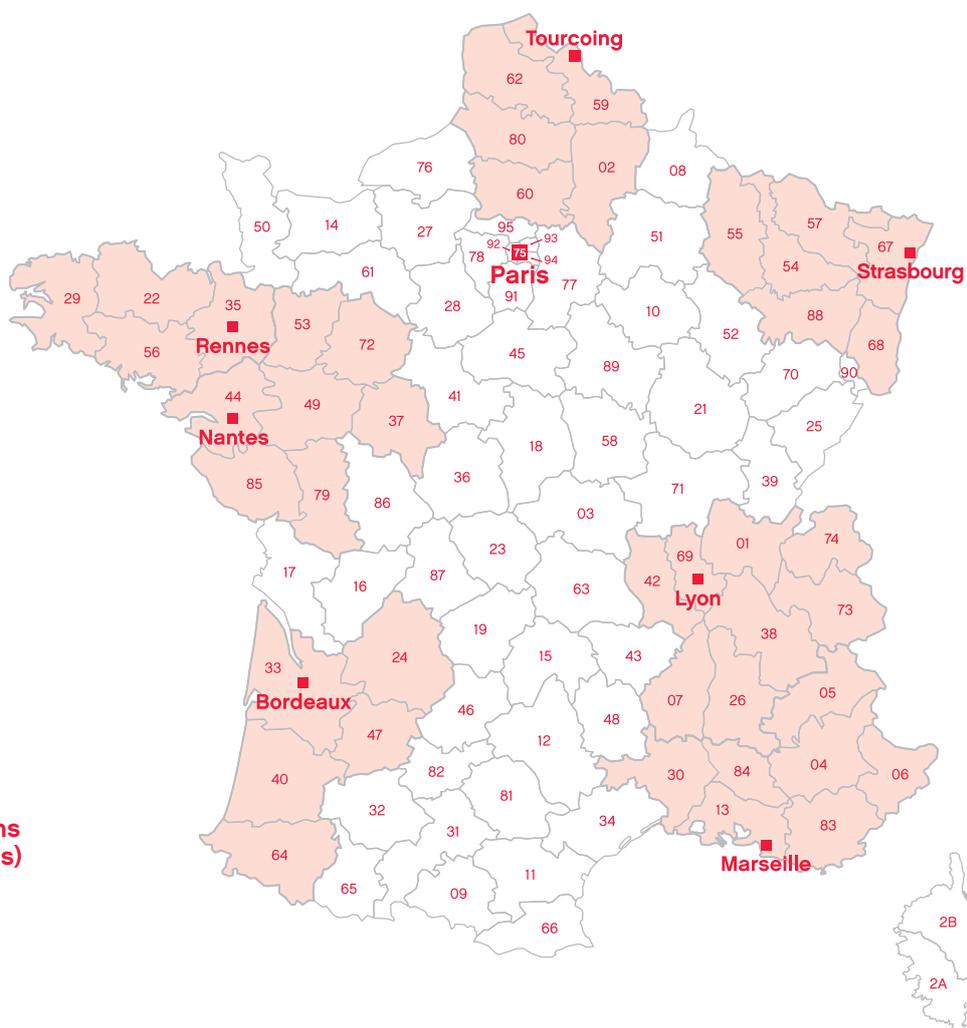
Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 29 mars 2013 aux délégations régionales concernées (cf. carte) ou au siège de la Fondation de France pour les projets des territoires de Lorraine-Alsace et ceux non couverts par ces délégations.

Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique et courrier postal, accompagnés des annexes, en deux exemplaires.

Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront acceptés. Ils feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les projets présélectionnés seront examinés par un comité d'experts. Les décisions seront communiquées par voie postale à l'été 2013.

Une logique de proximité

La Fondation de France a implanté sept délégations régionales à Lille-Tourcoing, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes et Rennes. Elles fonctionnent très largement grâce au bénévolat. Toutes travaillent en réseau avec le siège et traitent au niveau local et régional plusieurs appels à projets. Cette proximité permet un contact direct avec les donateurs et les bénéficiaires. Elle favorise l'adaptation des propositions de la Fondation de France aux réalités de terrain.



France (hors délégations mentionnées ci-dessous) et Lorraine-Alsace

Programme **Allez les filles!**
40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 44
allezlesfilles@fdf.org

Aquitaine

16 rue Montesquieu
33000 Bordeaux
Tél.: 05 56 52 03 07
aquitaine@fdf.org

Bretagne

8 rue du Pré Botté
35000 Rennes
Tél.: 02 99 38 24 22
bretagne@fdf.org

Nord Pas-de-Calais Picardie

23 bd Constantin Descat
CS 20327
59336 Tourcoing cedex
Tél.: 03 20 11 80 90
nord@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle
44000 Nantes
Tél.: 02 51 83 20 70
loire@fdf.org

Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand
CS 20004
13006 Marseille
Tél.: 04 91 90 08 77
provence@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon
Tél.: 04 72 10 92 30
rhone@fdf.org

À vos projets !

La Fondation de France finance des associations ou services collectifs, sélectionnés pour la qualité et la rigueur de leurs actions. Elle propose ses aides à travers des appels à projets dédiés à des thématiques précises.

Les demandes de subvention, instruites à partir d'un dossier, sont examinées par un comité de professionnels spécialistes du domaine concerné. Il statue sur la destination et le montant des aides. La Fondation de France soutient en priorité des opérateurs de petite taille qui n'ont pas les moyens de collecter eux-mêmes les fonds nécessaires à la conduite de leurs projets.



Avec les 700 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 100000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux: l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**